

RECEPTION DE MONSIEVR LE BARON DE VITRY, en la dignité de Mareſchal de France, faicte en Parlement le Mardy 23 May 1617.



A PARIS,

Chez NICOLAS ALEXANDRE, ruë des Mathurins.

M. D C. XVII.

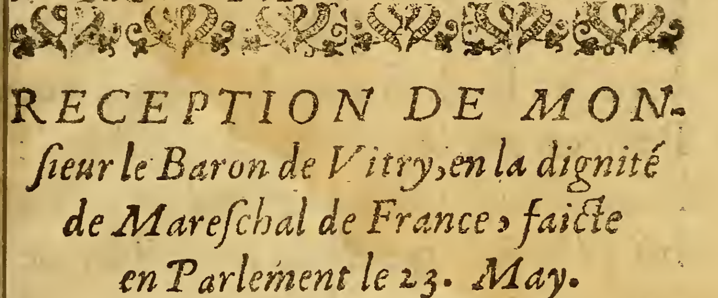
AVEC PERMISSION.

PERMISSION.

IL est permis à NICOLAS ALEXANDRE Imprimeur à Paris, d'Imprimer, vendre, & debiter vn petit liuret intitulé, *La Reception de Monsieur le Baron de* VITRY, *en la dignité de Mareschal de France, Faicte en Parlement le Mardy 23. May 1617.* Et deffences sont faictes à tous autres de l'Imprimer, vendre ny debiter, sans le consentement dudit Alexandre, à peine d'amende & confiscation des Exemplaires, comme plus amplement est contenu en ladicte Permission. Donné à Paris le 28. May 1617.

Ainsi Signé, H. DE MESME.

ET DE PARIS.



RECEPTION DE MONSIEUR le Baron de Vitry, en la dignité de Mareschal de France, faicte en Parlement le 23. May.

LE Scoliaste d'Aristophanes dict qu'anciennement apres que le puissant & valeureux Hercule eut dompté & renuersé par terre l'effroyable & formidable monstre qui rauageoit sans pitié vne longue estenduë de pays, en memorial de ses hauts & genereux faits d'armes, & maints dignes autres exploits de la vertu de son bras, tous les Princes & grands Seigneurs de la Grece se trouuerent en Conseil pour y deliberer de quels honneurs ils deuroient honorer la

grandeur de courage de ce tãt braue & triomphant Athlete : L'oracle consulté là dessus, respondit à ces Princes, que le reste de sa vie il seroit honoré en qualité de grand & celebre Heros, & qu'estant mort il seroit veneré comme vn homme receu au Catalogue des Dieux, pour auoir liberé son païs de la crainte & de l'effroy du monstre redouté.

Se trouua-il iamais vn plus cruel monstre que celuy que la France entretenoit chez soy, vray monstre d'auarice, alteré de son sang, qui ayant endurcy son cœur en rocher, faisoit sacrifice de nos ayses & douceurs sur l'autel des vengeances, du trouble & de la guerre : Mais comme Dieu repassoit en l'exercice de sa misericorde, par dessus noz malheurs, ayant veu finalemẽt des yeux de sa bonté, que sa malice nous auoit mis en

bransle & desbauche, qu'il manioit à tort & à trauers le thyrse de ses sanglantes fureurs, que tous alloient à brandons allumez au poing, tous à l'espée en France deschirer ses entrailles: Il a donc, ce grand Dieu des armees, touché le cœur de nostre ieune Monarque, par les diuines inspirations de son esprit tout puissant, & s'est seruy du bras d'vn des plus fidelles & courageux Seigneurs de nostre France pour terrasser ce monstre redoutable, c'est luy ce genereux Athlete, Monsieur le Baron de Vitry, qui par ce coup, comme vn Thesee à retiré la France de l'Enfer de ses douleurs, comme vn autre Persee, là deliurée des liens de la tyrannie, ce Camille François, qui perseuerant en la fidelité de ses predecesseurs pour no⁹ tirer du bassin de noz ruines, & nous mettre sur le trente &

vn de noſtre aiſe & repos ; a mis par terre vn Renard en ſes ruſes & cauteles, vn Tygre en ſes cruautez, vne Sangſuë en ſes exactions, vn Cameleon en ſes craintes & apprehenſiõs: & par ce coup a ſauué la France de l'yureſſe de ſes fureurs, & mis noz ames hors de l'accez des paſſions.

Voyla pourquoy ſa Majeſté iudicieuſe a merueilles en l'élection de ceux qui luy ſont fideles, recognoiſſant le merite dudit ſieur de Vitry, qui n'a iamais rien redouté pour executer ſes cõmandemens, au meſme temps que la racine de tous les maux que nous ſouffrions fut par luy deſtruite, il l'honora de la dignité de Mareſchal de France, & le Mardy 23. du preſent mois de May, tous les Princes & Seigneurs le voulurent ſaluer & honorer en ceſte qualité. Ce fut le iour de ſa Reception au Palais,

où tout le Parlement ſe trouua diſposé à receuoir les loüanges dudit ſieur de Vitry.

En ceſte aſſiſtance les Princes & Seigneurs ayans pris ſceance auprés Meſdits ſieurs du Parlement, l'Aduocat choiſy pour faire la preſentatiõ dudit ſieur de Vitry, cõmença à declamer mille belles loüanges en ſa faueur: il ramene les ſeruices memorables rendus à cette Coronne par ſes Predeceſſeurs, eſtale au long les merites de feu M. de Vitry ſon Pere: puis concluant ſur les genereuſes actions de M. le Baron de Vitry ſon fils, exagere mille belles choſes pour faire voir aux yeux plus clairuoyans du Royaume, l'eſperance que la France peut conceuoir du courage inuincible de ce grand ſeruiteur de Roy: le tout fut ſi bien exageré, auec des exemples & vne eloquence ſi rare,

que toute ceſte celebre aſſiſtance en demeura fort ſatisfaicte & contente, & ny eut aucun, tant Princes que Seigneurs & Officiers du Parlement qui ne mõſtraſt quelque ſigne d'affection & de bien-ueillance enuers ledit ſieur de Vitry. Toutes les harangues faictes, & les ſubmiſſions requiſes, l'Arreſt de la Reception dudit ſieur fut prononcé auec vn grãd applaudiſſement de toute la compagnie, pleine d'allegreſſe, de voir le choix que ſa Majeſté auoit fait d'vn ſi digne Seigneur, pour luy rendre ſeruice en vne tant digne & honorable qualité.

FIN.